

Session parallèle B

Perspectives du secteur privé

Nicola Collins

Les entreprises à l'OCDE



Cohérence

- Suivre les recommandations de l'OCDE et tirer des enseignements des meilleures pratiques et des leçons tirées par d'autres gouvernements.
- Mettre en place un régime d'enregistrement et de conformité simplifié pour les entreprises non résidentes, car il s'agit d'un système basé uniquement sur le paiement :
 - En ligne
 - En anglais
 - Aucune exigence de représentant fiscal
 - Possibilité d'effectuer des paiements par virement bancaire international dans plusieurs devises
 - Application d'un seuil d'enregistrement aux entreprises non résidentes
 - Aucune facture locale n'est requise pour les transactions B2C ; le reçu client devrait suffire.
 - Aucune exigence de facturation électronique
 - Aucune exigence d'API
 - Rendements trimestriels
 - Limiter les données à celles strictement nécessaires à la collecte de l'impôt
 - Date limite de dépôt : le 20 du mois suivant la fin du trimestre ou plus tard.
 - Ajustements de la déclaration de TVA dans la déclaration suivante
 - Aucune obligation locale de tenue de registres
- Impliquer les entreprises internationales dès le début du processus (dès la phase de conception des systèmes/législation) car elles cherchent à se conformer à la réglementation.
- En collaborant avec des contribuables enregistrés et payant leurs impôts dans des juridictions du monde entier, et en tirant parti de nos expériences, nous contribuerons à assurer le succès du régime, en maximisant à la fois la conformité et les recettes .



Délai de mise en œuvre

- Un délai approprié de 6 à 12 mois après la date d'entrée en vigueur de la loi et la publication de toutes les directives de mise en œuvre, y compris les détails d'enregistrement, est nécessaire.
- Cela est nécessaire pour donner aux entreprises suffisamment de temps pour :
 - finaliser le processus d'inscription locale,
 - ajuster les systèmes de facturation internes
 - informer les clients des changements de la loi
- Un délai suffisant pour permettre aux entreprises et aux autorités fiscales de mettre en œuvre la solution est crucial pour garantir la conformité et préserver les recettes.
- Veuillez noter que les entreprises ne peuvent collecter la TVA que de manière prospective (pour l'avenir).

Les entreprises souhaitent se conformer à la réglementation et le fait de dialoguer avec nous signifie que nous les soutiendrons activement.

Une mise en œuvre réussie est avantageuse pour les entreprises comme pour le gouvernement.